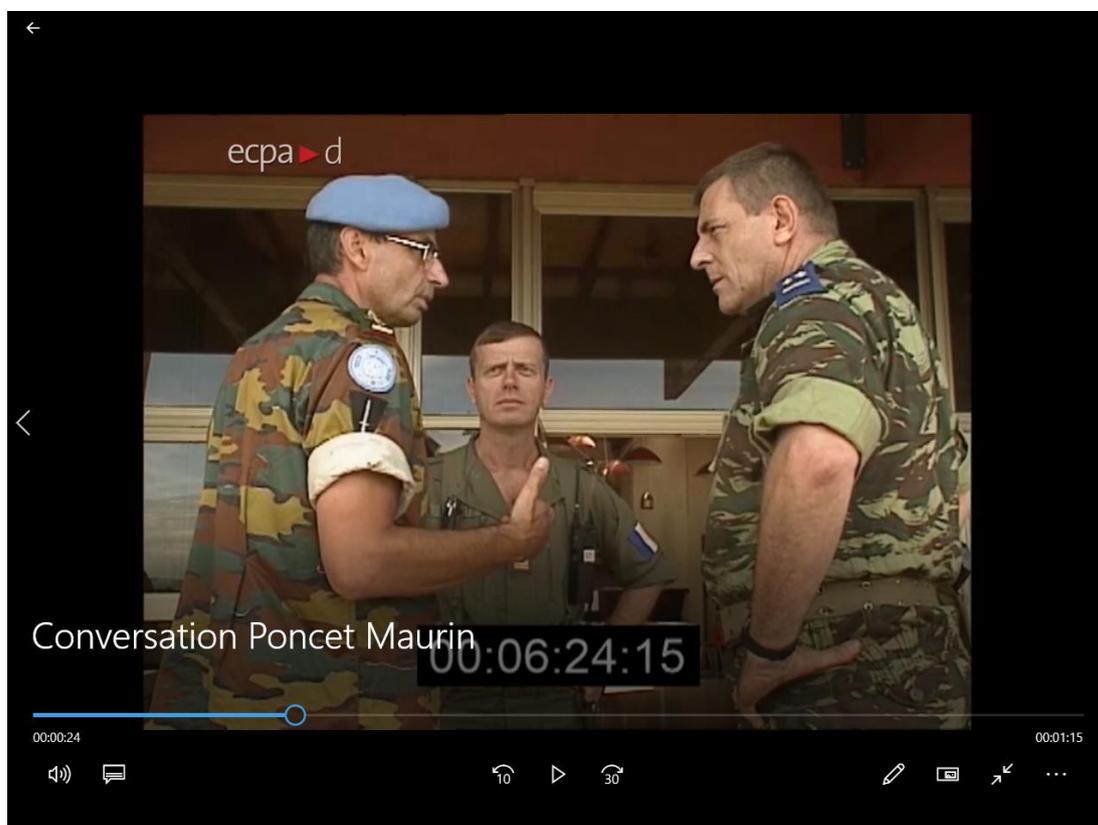


Transcription d'une vidéo tournée par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (Ecpad) à Kigali le mardi 12 avril 1994

[Durée de la vidéo : 01' 39"]

[La scène se déroule devant l'entrée de l'aéroport de Kigali entre quatre hommes : Luc Marchal, colonel belge de la MINUAR, Jean-Jacques Maurin, lieutenant-colonel adjoint à l'attaché de défense de l'ambassade de France, Henri Poncet, commandant de l'opération « Amaryllis », et un soldat belge qui arrive en cours de conversation. Ils évoquent la visite de Jean Thiry à la maison des Didot. Le bruit des appareils empêche d'entendre l'intégralité des propos tenus.]

*



LUC MARCHAL, HENRI PONCET ET JEAN-JACQUES MAURIN DEVANT L'AÉROPORT DE KIGALI, LE MARDI 12 AVRIL 1994.

[00' 01'']

Jean-Jacques Maurin [s'adressant à Luc Marchal] : Oui, ça, ça me [inaudible], je sais, hein, j'en suis conscient. [Inaudible]... Je mets pas..., je vous mets pas en cause.

[00' 04'']

Luc Marchal : Vous savez qu'on est allé deux fois..., qu'on est allé deux fois...

[00' 06'']

Jean-Jacques Maurin : Merci mon colonel.

[00' 07'']

Luc Marchal : Euh..., on a fait les maisons à côté.

[00' 08'']

Jean-Jacques Maurin : Oui.

[00' 09'']

Luc Marchal : On a fait tout le tour [il fait un geste circulaire avec sa main droite].

[00' 10'']

Jean-Jacques Maurin : Y'a des traces..., y'a des traces quand même de sang ou comme ça ?

[00' 12'']

Luc Marchal : Euh..., y'a..., y'a pas eu de traces, euh..., de violences ou quoi que ce soit, enfin..., pas..., pas remarquables, euh, en tant que tel. Euh, le quartier est d'ailleurs... Moi j'ai aussi cru qu'il allait être, euh..., matraqué, mais on vient de passer par ces quartiers-là. Oh oui, on voit bien quelques dégâts mais ce n'est pas...

[00' 32'']

Henri Poncet : La maillon [sic]..., la maison n'a pas été trop retournée ?

[00' 33'']

Luc Marchal : Non, non.

[00' 34'']

Jean-Jacques Maurin : Est-ce..., est-ce qu'on peut exclure qu'ils [inaudible] d'enlever et enterrer [inaudible]... ?

[00' 39'']

Henri Poncet : Ah enterrés, non. Ils ne prennent pas le temps d'enterrer.

[00' 41'']

Luc Marchal : Est-ce que vous êtes certains qu'ils n'auraient pas été récupérés par quelqu'un d'autre ?

[00' 44'']

Henri Poncet : Ah non ! [S'adressant à Jean-Jacques Maurin] Pas par nous, hein ?

[00' 45'']

Jean-Jacques Maurin : En cinq jours [inaudible]. En cinq jours [inaudible] [il termine son propos en faisant deux demi-cercles avec ses mains].

[00' 51'']

Luc Marchal : Ecoutez. Bon, moi, je vais y retourner par-là de toutes façons.

[00' 53'']

Jean-Jacques Maurin : Non...

[00' 54'']

Luc Marchal : Mais..., je..., je vous affirme...

[00' 56'']

Jean-Jacques Maurin : Non, mais je vais vous croire. En tout cas, quand j'ai su que c'était Beaudoin – que je connais personnellement parce qu'on était ensemble à l'état-major – avec ces deux [inaudible] sont allés. Je sais qu'ils connaissent l'intéressé. Donc ils étaient capables de le reconnaître. Ils connaissent la maison. Je..., je..., je vais..., je vais téléphoner au général Mercier pour lui dire : « Bon, on est certain qu'ils ne sont pas dans la maison, il n'y a aucun problème ». Mais j'aimerais, euh..., si on a suffisamment d'écoutes au FPR, est-ce qu'ils nous les ont fait prisonniers ? Ou est-ce qu'ils ont fait disparaître les corps ?

[01' 19'']

Luc Marchal : Ecoutez, ça je peux demander.

[01' 20'']

Jean-Jacques Maurin : Ça, c'est, c'est... Vous comprenez que je ne peux pas partir d'ici sans avoir...

[01' 23'']

Luc Marchal : Oui, sans avoir la certitude de ce qui est arrivé.

[01' 24'']

Jean-Jacques Maurin : Je ne peux pas, je peux pas. Ça je ne peux pas [Henri Poncet tape sur le bras droit de Jean-Jacques Maurin, lui montre avec son index quelque chose qui se trouve en haut derrière lui puis il se met à rire].

[01' 31'']

Luc Marchal : OK, je m'en charge cet après-midi.

[01' 32'']

Jean-Jacques Maurin : Merci à vous. Merci beaucoup [il s'en va].

[01' 35'']

Un soldat belge : Bonjour Luc.

[01' 37'']

Henri Poncet : Je vous laisse.

[Fin de la vidéo à 01' 39'']